

Politiques urbaines et le Droit à la ville au FUMIII

Lors de la troisième session du Forum Urbain Mondial (Vancouver, 19-23 juin 2006), ONU-HABITAT et l'UNESCO organisent une session de mise en réseau sur le thème « Politiques urbaines et le Droit à la ville: vers la bonne gouvernance et la démocratie locale ». Le but de la session est de présenter le contenu du concept « Droit à la ville » et de partager les différentes interprétations avec des responsables au niveau des villes – des gouvernements locaux, comme le maire de Montréal ou le Maire Adjoint de Lyon), des responsables de la société civile comme le Centre UNESCOCAT ou avec des associations locales d'habitants comme la Commission Huairou sur leur propre compréhension du concept «Droit à la ville». La session mettra aussi en exergue les politiques urbaines existantes aux niveaux régional et municipal, les pratiques et les approches qui promeuvent le concept « Droit à la ville ». Les présentations concises des panélistes seront suivies par une discussion sur les moyens de porter ce concept au niveau international pour améliorer la cohésion et l'inclusion sociales des villes et pour rendre plus inclusifs la gestion et le développement urbains.

Du FUMIII au FUMIV : les repères vers le Forum Urbain Mondial IV à Nanjing, Chine en 2008

- Juin 2006** Lancement d'un questionnaire pour mieux définir le concept « Droit à la ville » via une procédure de consultation. Cela permettra au Groupe de Travail de comprendre différentes initiatives aux niveaux local, national, régional et international sur les différents thèmes reliés aux « Politiques urbaines et le Droit à la ville »
- Septembre 2006** AIVE présentera les résultats des discussions du 22 juin 2006 sur les « Politiques urbaines et le Droit à la ville » lors du 9ème Congrès International des Villes Educatives sur « la Place de l'Homme dans la cité » à Lyon (14 – 17 septembre 2006)
- Novembre 2006** Organisation d'une rencontre de haut niveau entre ONU-HABITAT, l'UNESCO et les rapporteurs du HCNUDH sur les possibilités de coopération sur le projet « Politiques urbaines et le Droit à la ville »
- Décembre 2006** UNESCOCAT accueillera une conférence sur la médiation des conflits religieux en villes à Barcelone (Espagne) sous le patronage de l'UNESCO (18-20 décembre)
- Avril 2007** Un Plan d'Action détaillé pour le projet «Politiques urbaines et le Droit à la ville » devrait être réalisé à partir des débats et des conclusions des réunions du groupe de travail. Le plan devrait être soumis à un processus de dialogue et de consultations avec de nombreux partenaires.
- Mai 2007** Lancement du projet de création d'une Chaire UNESCO sur «les Politiques urbaines d'intégration sociale des migrants» à l'Université de Venise & l'organisation d'une conférence internationale sur « Politiques urbaines favorisant l'intégration sociale des migrants » à Venise
- Juillet 2007** Le lancement du premier atelier d'été des maires sur les « politiques Urbaines et la Citoyenneté » par la Chaire UNESCO de Lyon
- Décembre 2007** La Création d'un Guide International de recueil des pratiques pour le renforcement des capacités institutionnelles des décideurs et autres responsables aux niveaux local et national pour leur permettre de créer leurs propres processus et instruments à partir de leçons tirées des initiatives existantes
- 2008-2009** Projet de création d'une plate-forme internationale de diffusion des connaissances, d'ouverture de dialogues internationaux et de sensibilisation des maires et des autorités locales à l'approche fondée sur les droits pour élaborer des politiques urbaines inclusives. Cette plate-forme devrait rendre opérationnelle la mise en oeuvre du Guide international de recueil des pratiques et son développement

Politiques urbaines et le Droit à la ville vers la bonne gouvernance et la démocratie locale

Projet de recherche internationale de ONU-HABITAT et de l'UNESCO

Lancé en mars 2005



Les villes sont des moteurs de la croissance économique et offrent les plus grandes chances d'avancement social et de développement. Elles présentent aussi des taux très élevés d'inégalité et de concentration de la pauvreté. Les tendances globales actuelles d'urbanisation et de globalisation n'impliquent rien de moins que l'urbanisation de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

L'UNESCO et ONU-HABITAT contribuent activement à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Cette déclaration souligne que la communauté internationale n'épargnera aucun effort pour renforcer « le respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales au niveau international, y compris le droit au développement ». De plus, le Plan de campagne du Secrétaire général des Nations Unies pour la mise en oeuvre de la Déclaration du Millénaire indique qu'une approche fondée sur les droits au développement est importante, tant pour distribuer des avantages acquis par le développement que pour garantir une participation égale dans le processus de développement.

Aujourd'hui, il y a un grave danger de prendre encore plus de retard dans notre engagement pour arrêter la pauvreté. Le temps est venu pour les gouvernements de passer d'une approche fondée sur les besoins à une approche fondée sur les droits. Dans un monde, rapidement urbanisé, une telle approche signifie que tous les citoyens devraient bénéficier des opportunités que les villes ont à offrir en termes de revenus, d'espace, de logement, d'eau, d'éducation et de systèmes de santé, etc.

La reconnaissance de ces droits au niveau des politiques et des législations nationales est primordiale pour conduire à un changement fondamental dans notre approche du développement urbain durable. Une approche fondée sur les droits pourrait engendrer la volonté politique de répartition des ressources et placer les besoins et les intérêts des groupes et des individus vulnérables au même niveau que ceux qui sont mieux pourvus. Diverses initiatives encourageantes proposées par différents acteurs clés existent.

ONU-HABITAT et l'UNESCO apprécieraient beaucoup de voir les gouvernements locaux s'investir dans la promotion du concept « Droit à la ville » au niveau international et d'avoir un rôle important pour soutenir la construction d'une gouvernance urbaine inclusive : c'est dans ce but qu'ONU-HABITAT et l'UNESCO ont accueilli ensemble le premier débat public sur les « Politiques urbaines et le Droit à la ville » en mars 2005.

Pierre Sané
Sous-Directeur général pour le Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO

Anna Kajumulo Tibaijuka
Sous-Secrétaire général et Directeur Exécutif de ONU-HABITAT

photographie: D. Jaspers / Ntrak - mise en page: Sali Saaki / UNESCO

Pour télécharger les compte-rendu des débats publics internationaux communs de l'UNESCO et ONU-HABITAT sur les «Politiques urbaines et le Droit à la ville» (Mars/Septembre 2005) à: www.unesco.org/shs/urban/rttc

Pour plus d'information:

Wataru Iwamoto, Directeur de la Division de la recherche et des politiques en sciences sociales
Brigitte Colin, Spécialiste du programme, Division de la recherche et des politiques en sciences sociales, b.colin@unesco.org

Paul Taylor, Directeur du Bureau de liaison de ONU-HABITAT auprès de l'UE et la Belgique
Shipra Narang, Agent associée Établissements humains, shipra.narang@unhabitat.org

UNESCO & le Développement urbain
www.unesco.org/shs/urban

ONU-HABITAT
www.unhabitat.org

